

**Rayonnage mixte pneus Elt suivant 5 niveaux L100 x P40 x H200 cm**

Référence: **673639**  
Longueur: **100 cm**  
Profondeur: **40 cm**

**Remises par quantité**

| Quantité | Prix HT  | Prix TTC |
|----------|----------|----------|
| 1 à 5    | 211,00 € | 253,20 € |
| 6 à 10   | 205,00 € | 246,00 € |
| 11 et +  | 199,00 € | 238,80 € |

de travail... Proposé en kits de départ et suivant de 5 niveaux.  
montage simple et rapide. Fabrication Française.

Rayonnage de stockage de pneus spécialement conçu pour répondre aux exigences de la Loi Montagne II. La loi n°2016-1888 et le décret n°2020-1264 du 16 octobre 2020 concernant l'obligation d'équipements spécifiques sur les véhicules en période hivernale du 1er novembre au 30 mars de chaque année en France. En vigueur à partir du 1er novembre 2021, plus de 48 départements concernés (Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien). Ce décret a pour but l'amélioration de la sécurité des usagers et d'intégration d'un meilleur trafic. Les équipements obligatoires : chaînes à neige métalliques ou textiles sur au moins deux roues motrices, 4 pneus hiver "M+S", "MS ou "M&S" et Alpin. 4 pneus cloutés. Les habitants des départements concernés par cette loi devra obligatoirement s' Rayonnage de prévu pour un stockage intermédiaire ou journalier sur les 4 niveaux de tablettes (outillage, stock tournant, ...) et pour le stockage astucieux des pneus été/hiver. Une solution à faible encombrement qui trouvera facilement sa place dans un atelier, un garage, près d'un poste